

## Procédure d'intervention

Échouage ou observation de  
tortue marine en détresse



Le **Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française** (RTMMF) est la seule instance habilitée à former des **opérateurs assermentés pour intervenir sur les tortues marines (mortes et vivantes)** dans les eaux méditerranéennes françaises. Le suivi des échouages participe à l'amélioration de la connaissance et de la conservation de ces espèces.

*Dans le cadre de l'observation d'une tortue marine en détresse ou échouée morte ou vivante, agissez dans le calme en suivant la procédure suivante :*

- 1) **Ne touchez pas l'animal** pour des raisons de sécurité (morsures, coups si l'animal est vivant) et sanitaires (transmissions de maladies). Dans le cas où l'animal est vivant, ne pas tentez de le renflouer avant l'arrivée de l'opérateur assermenté pour ne pas risquer de se blesser ou blesser l'animal.
- 2) **Signalez l'échouage au : 06.64.79.54.23**

Dans le cas d'un animal vivant blessé ou affaibli, des centres de soins tels que le CestMed au Grau du Roi ont la capacité de recueillir les animaux pour leur prodiguer des soins avant de les relâcher en mer.